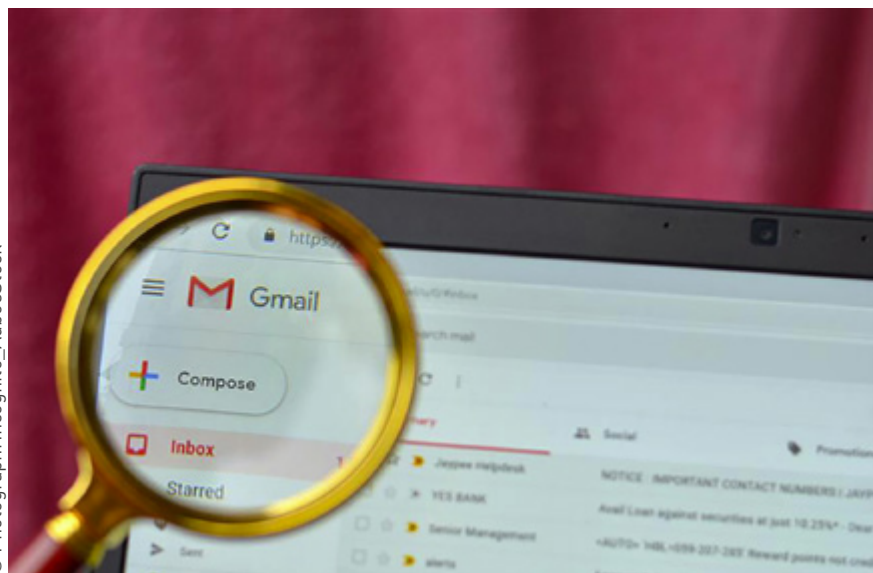


## À la une

### Les outils numériques et le respect des obligations de l'avocat

note par Benjamin PITCHO sous CA Paris, 24 janv. 2025

Alors que la cour d'appel de Paris vient de confirmer la suspension du compte Gmail d'un avocat qui y stockait des contenus illicites pour les besoins d'un dossier, il convient de rappeler que les avocats ne peuvent en aucun cas utiliser les outils informatiques qui ne sont pas adaptés à leur exercice.



© PhotographrIncognito\_AdboeStock

## Actualité

### La nouvelle promotion « record » de l'ENM prête serment

focus

## Doctrine

### Le règlement Dora et les banques : présentation synthétique

note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous PE et Cons. UE, règl. n° 2022/2554, 14 déc. 2022

## Jurisprudence

### Liberté d'expression : la Cour de cassation continue d'étendre le domaine du contrôle de proportionnalité et d'en préciser les conditions

note par Evan RASCHEL sous Cass. crim., 8 janv. 2025

## Gazette Spécialisée

### DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Claudine BERNFELD

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Anne BACHELLERIE, Leila BELHADJ, William BODILIS, Florence BOYER, Aurélie COVIAUX, Chloé DAVID, Emma DINPARAST, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Jean-Baptiste MAHIEU, Olivier MERLIN, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER, Pamela ROBERTIERE, Daphné TAPINOS et Dahbia ZEGOUT



 FORMATION

## Cessions de droits sociaux et droit des contrats

MAR. 8 AVRIL 2025 / 9H-13H / PARIS 7<sup>e</sup>

Sous la direction scientifique d'**Alain Bénabent**,  
**Laurent Aynès**, **Philippe Stoffel-Munck** et **Julia Heinich**

Formation Lextenso organisée avec  
la rédaction de la **Revue des contrats**

 **INTERVENANTS**

- **Alain Bénabent**, agrégé des facultés de droit, avocat aux Conseils
- **Laurent Aynès**, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
- **Philippe Stoffel-Munck**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
- **Julia Heinich**, professeur à l'université de Bourgogne
- **Emmanuel Brochier**, avocat, associé fondateur du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier

**Autres intervenants à venir**

 **PUBLICS CONCERNÉS**

**Avocats, directions juridiques et notaires**

- Matière : droit des contrats
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit des contrats
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Sécuriser juridiquement les cessions, promesses et garanties
- Identifier les principaux risques d'invalidité des cessions
- Rédiger les clauses adaptées en évitant leur requalification ou leur révision judiciaire
- Maîtriser l'actualité récente en matière de cessions de droits sociaux

### PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

En raison de leur objet particulier, les cessions de droits sociaux soulèvent des problématiques singulières et un contentieux relatif aussi bien aux promesses qu'à la détermination du prix, au devoir d'information, aux garanties, ou encore au transfert de propriété et bien sûr, de la qualité d'associé.

- Comment éviter les risques d'invalidité ?
- Comment assurer l'efficacité des cessions, des promesses et des garanties ?
- Quelles sont les précautions rédactionnelles à adopter ?

Toutes ces questions sont au cœur de la pratique du droit des sociétés et des contrats

#### La liberté de cession

- Prémption
- Promesses
- Agrément

#### Le consentement à la cession

- Devoir d'information
- Vices du consentement

#### La détermination du prix

- Variabilité
- Prix à dire d'expert

Questions de la salle

Pause

#### Effets de la cession

- Gestion de la période intermédiaire
- Transfert de propriété des droits sociaux

#### Garanties légales et contractuelles

- Régime
- Rédaction

Questions de la salle

13H Fin de la formation



**Programme et inscription :**

<https://lext.so/jgJBU8>

Date limite d'inscription  
(dans la limite des places  
disponibles) : lundi 7 avril  
2025 à 12h

**Tarif : 595 € HT (714 € TTC)**

**Tarif Avocats Jeunes professionnels :**

sur présentation d'un justificatif de  
statut (dans les 5 premières années  
suivant la prestation de serment)

**505,75 € HT (606,90 € TTC)**

**Relation clients :**

relationclients@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

GPL473z5 ■ La nouvelle promotion « record » de l'ENM prête serment 3

GPL473s6 ■ Financement de contentieux par un tiers : les barreaux belges fixent des règles déontologiques 5

GPL473w0 ■ « Nous devons utiliser ces nouveaux outils que sont l'IA et les MARD »  
entretien avec Philippe SIMONEAU 7

## Technique

GPL473v5 ■ Les outils numériques et le respect des obligations de l'avocat  
note par Benjamin PITCHO sous CA Paris, 24 janv. 2025 9

## Doctrine

GPL472x6 ■ Le règlement *Dora* et les banques : présentation synthétique  
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous PE et Cons. UE, régl. n° 2022/2554,  
14 déc. 2022, sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier 13

## Jurisprudence

GPL474c1 ■ Liberté d'expression : la Cour de cassation continue  
d'étendre le domaine du contrôle de proportionnalité  
et d'en préciser les conditions  
note par Evan RASCHEL sous Cass. crim., 8 janv. 2025 17

GPL473n3 ■ Accès équitable aux droits sociaux en Europe : la fin  
de l'obligation d'entrée régulière des enfants pour les prestations  
familiales  
note par Lamia EL BOUCHTIQUI sous CJUE, 19 déc. 2024 20

GPL473m4 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 23

GPL473n2 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27

GPL473k1 ■ Chronique de jurisprudence de droit des transports  
par Jean Arié LÉVY en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL473k1> 

## Gazette Spécialisée

**DROIT DU DOMMAGE CORPOREL** 31

Sous la responsabilité scientifique de  
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL